

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dimanche 28 juin 2020

Deux personnels du lycée Hippolyte Fontaine, situé boulevard Voltaire à Dijon, ont été diagnostiqués positifs au coronavirus Covid-19. Dès la confirmation de ces cas, l'ARS et les services du rectorat ont engagé les investigations afin d'identifier l'ensemble des personnes qui ont pu être en contact rapproché avec ces personnels. Par mesure de précaution, cours et activités sont suspendus.

Un premier cas positif au COVID 19 a été signalé chez un enseignant du lycée Hippolyte Fontaine à Dijon le 19 juin dernier. Les services du rectorat de Dijon ont immédiatement mis en œuvre les protocoles sanitaires nécessaires, en lien avec l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. Dans ce cadre, les personnes contacts à risque ont été mises en isolement durant quatorze jours et ont effectué des tests PCR dans les délais prévus. Les élèves et familles ne constituaient pas des contacts à risque, mais ont été informées de la situation et de la possibilité d'effectuer également des tests.

Samedi 27 juin, un second cas positif parmi l'équipe administrative a été signalé. Cette information conduit l'ARS et les services du rectorat à procéder à de nouvelles recherches pour isoler et dépister toutes les personnes ayant été évaluées comme contacts à risque, soit l'ensemble des équipes administratives et vie scolaire du lycée. Dix-huit contacts, adultes uniquement, sont évalués à risque par les équipes médicales du rectorat et de l'ARS. Les dépistages sont en cours à cette heure.

Le lycée Hippolyte Fontaine suspend cours et activités par mesure de précaution

Par mesure de précaution, et sur avis préalable de l'ARS, Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Dijon, a demandé la suspension des cours à partir du 29 juin prochain jusqu'à nouvel ordre.

Ces derniers jours, le lycée accueillait chaque jour une centaine d'élèves. Ces derniers n'ont toutefois pas été en contact avec les personnes actuellement en quatorzaine.

Les réunions des jurys des examens qui étaient programmées à partir du lundi 29 juin dans l'établissement sont déplacées. Les épreuves du 2nd groupe du baccalauréat, programmées les 8 et 9 juillet dans l'établissement, seront organisées par d'autres établissements.

Les inscriptions dans l'établissement, prévues pour les élèves de 3^{ème} dans les semaines à venir, se poursuivent selon les modalités initialement définies. Les familles des élèves de 3^{ème} pourront être accompagnées dans les collèges de proximité favorisant ainsi la télé-inscription des enfants.

Des tests possibles pour les personnels et les élèves qui le souhaitent

A ce stade, il n'y a pas de recommandation spécifique formulée pour les personnels et élèves scolarisés dans l'établissement. Ceux qui le souhaitent peuvent toutefois bénéficier d'un test virologique (RT-PCR) de dépistage du COVID-19 à la faveur d'une prescription collective éditée par l'ARS.